



Cahier des prescriptions spéciales

Appel d'offres ouvert

N° :01/DETLCAM/DAE/BHP/2021

Du 15/06/2021

(Séance publique)
Relatif à la

Conception, mise en page et impression de (17) livres scolaires de l'enseignement traditionnel au profit du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques - Lot unique -

Le présent appel d'offres ouvert sur offres de prix (séance publique) est soumis aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Habous et des affaires Islamique N° 258-13 du 13 Septembre 2013 fixant le règlement de passation des marchés des travaux, fournitures et services, conclu par l'administration au profit des Habous publics.



Appel d'offres ouvert

N° : 01/DETLCCAM /DAE/BHP/2021

Du 15/06/2021

Objet : Le présent appel d'offres a pour objet la conception, mise en page et impression de (17) livres scolaires de l'enseignement traditionnel au profit du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques - Lot unique -

Le marché qui fera suite au présent appel d'offres sera passé :

ENTRE

Le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, représenté par M. le Ministre des habous et des Affaires Islamiques ou son délégué administratif ;

D'UNE PART

ET

M. ;
Agissant au nom et pour le compte de.....en tant que.....;
Faisant élection de domicile à ;
Capital social ;
Siège social sis à ;
Inscrit au registre de commerce deSous le N°.....;
Patente N° ;
Affilié à la C.N.S.S sous le N° ;
Titulaire du compte bancaire N° ;
Ouvert à ;

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

D'AUTRE PART

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :



Article 1 : Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet la conception, mise en page et impression de (17) livres scolaires de l'enseignement traditionnel au profit du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques - Lot unique –

Article 2 : Mode de passation.

Le présent appel d'offres ouvert sur offres de prix (séance publique) est soumis aux dispositions de l'alinéa 1 de l'article 34 de l'arrêté du Ministre des Habous et des affaires Islamique N° 258-13 du 13 Septembre 2013 fixant le règlement de passation des marchés des travaux, fournitures et services, conclu par l'administration au profit des Habous publics.

Article 3 : Maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage du marché qui sera passé suite au présent appel d'offres est le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques représenté par M. le Ministre des Habous et des Affaires Islamiques ou son délégué administratif.

Article 4 : Pièces constitutives du marché.

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes :

- L'acte d'engagement ;
- Le bordereau des prix- détail estimatif ;
- le cahier des prescriptions spéciales.
- le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G. T).

Article 5 : Documents généraux.

Le fournisseur est soumis aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Habous et des affaires Islamique N° 258-13 du Septembre 2013 fixant le règlement de passation des marchés des travaux, fournitures et services, conclu par l'administration au profit des Habous publics.

Article 6 : Confidentialité des renseignements.

Le fournisseur, sauf consentement préalable donné par écrit par le maître d'ouvrage, ne communiquera le marché, ni aucune de ses clauses, ni aucune des spécifications ou informations fournies par le maître d'ouvrage ou en son nom et au sujet du marché, à aucune personne employée par le fournisseur à l'exécution du marché. Les informations transmises à une telle personne le seront confidentiellement et seront limitées à ce qui est nécessaire à ladite exécution.

Tout document autre que le marché lui même demeurera la propriété du maître d'ouvrage et tous ses exemplaires seront retournés au maître d'ouvrage, sur sa demande, après exécution des obligations contractuelles.

Article 7: Caractère général des prix - Révision des prix.

Les prix du marché, établis en dirham marocain, sont fermes et non révisables. Ils doivent comprendre le bénéfice ainsi que tous les droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe du travail.

Article 8 : Validité du marché.

Conformément au paragraphe 1 de l'article 4 de l'arrêté du Ministre des Habous et des affaires Islamiques N° 258-13 du Septembre 2013 fixant le règlement de passation



des marchés des travaux, fournitures et services, conclus par l'administration au profit des Habous publics.

Le présent marché ne sera valable et définitif qu'après signature des parties contractantes, visa et approbation de l'autorité compétente. L'approbation du marché doit être apposée avant l'ordre de service de l'exécution des travaux.

Article 9 : Délai de notification de l'approbation.

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques N° 258-13 du 13 Septembre 2013 fixant le règlement de passation des marchés des travaux, fournitures et services, conclu par l'administration au profit des Habous publics.

L'approbation du marché sera notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante **(60) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

Si l'approbation n'est pas intervenue dans ce délai, l'attributaire est libéré de son engagement vis - à - vis de l'Administration, dans ce cas, mainlevée lui est donnée, à sa demande, de son cautionnement provisoire.

Toutefois, l'Administration peut proposer à l'attributaire, par lettre recommandée par fax ou par tout autre moyen de communication, de maintenir son offre pour une période supplémentaire ne dépassant pas 10 jours.

L'attributaire dispose d'un délai de dix (10) jours à compter de la date de la réception de la lettre de l'Administration pour faire connaître sa réponse.

En cas de refus de l'attributaire, mainlevée lui est donnée de son cautionnement provisoire le cas échéant.

Article 10 : Cautionnement et retenue de garantie.

Le cautionnement provisoire est fixé à 40 000,00 (quarante mille Dhs)

La caution provisoire doit être délivrée par une institution bancaire marocaine.

Elle sera libérée immédiatement après constitution de la caution définitive.

Le cautionnement provisoire reste acquis au maître d'ouvrage notamment dans les cas cités à l'article 18 du CCAG Travaux.

Le cautionnement définitif est fixé à **3% (trois pour cent)** du montant initial du marché.

La constitution de la caution définitive doit avoir lieu dans les trente (30) jours qui suivent la notification de l'approbation du marché.

Aucune retenue de garantie n'est prévue pour ce présent appel d'offre.

Article 11 : Délai d'exécution – Pénalités.

Le délai de livraison des livres scolaires est fixé à Deux Cent dix (210) jours, à compter de la date prescrite dans l'ordre de service prescrivant le commencement des livraisons.

Des premiers tirages sont exigés pour permettre à l'administration de faire les corrections nécessaires avant l'exécution définitive des livres scolaires tout en respectant le délai de livraison.

A défaut, par le fournisseur d'avoir livré les livres scolaires, objet du présent marché, dans les délais prescrits, il lui sera appliqué une pénalité par jour calendaire de retard égale à un pour mille (1/1000) du montant initial du marché éventuellement majoré par les montants correspondants aux travaux supplémentaire et à l'augmentation dans la masse des travaux.



Toutefois, le montant total des pénalités qui seront appliquées ne doit pas excéder 8% du montant initial du marché éventuellement majoré par les montants correspondants aux travaux supplémentaires et à l'augmentation dans la masse des travaux.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, l'autorité compétente est en droit de résilier le marché après mise en demeure préalable et sans préjudice de l'application des autres mesures coercitives prévues par l'article 79 du CCAG-T.

Article 12 : Mode de Règlement.

L'Etat se libérera des sommes dues par lui en faisant crédit au compte courant postal ou bancaire indiqué par le soumissionnaire dans son acte d'engagement, sur production d'un décompte établie en cinq exemplaires portant la signature du fournisseur et dont l'original sera timbré selon la dimension.

Les décomptes doivent être arrêtés en toutes lettres, certifiés exactes et signés par le créancier qui doit en outre rappeler l'intitulé exact de son compte courant.

Article 13 : la sous traitance

L'ensemble du marché constitue le corps d'état principal et ne peut faire l'objet de sous-traitance.

Article 14 : Nantissement.

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement, il sera fait application des dispositions de la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics promulguée par le dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II (19 février 2015), étant précisé que :

1- La liquidation des sommes dues par le maître d'ouvrage, en exécution du présent marché sera opérée par les soins de la Direction de l'enseignement Traditionnel et de la lutte contre l'analphabétisme dans les mosquées du Ministère des Habous et des affaires Islamiques.

2- Au cours de l'exécution du marché, les documents cités à l'article 8 de la loi n° 112-13 peuvent être requis du maître d'ouvrage, par le titulaire du marché ou le bénéficiaire du nantissement ou de la subrogation, et sont établis sous sa responsabilité.

3- Lesdits documents sont transmis directement à la partie bénéficiaire du nantissement avec communication d'une copie au titulaire du marché, dans les conditions prévues par l'article 8 de la loi n° 112-13.

4- Les paiements prévus au marché seront effectués par M. le contrôleur financier central des habous seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du marché.

5- Le maître d'ouvrage remet au titulaire du marché une copie du marché portant la mention « exemplaire unique » dûment signé et indiquant que ladite copie est délivrée en exemplaire unique destiné à former titre pour le nantissement du marché.

Les frais de timbre de l'exemplaire remis à l'entrepreneur ainsi que le frais de timbre de l'original conservé par l'administration sont à la charge de l'entrepreneur.

Article 15 : Election de domicile.

Le titulaire est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer sur l'acte d'engagement ou le faire connaître au maître d'ouvrage dans le délai de quinze (15) jours à partir de la notification, qui lui est faite, de l'approbation de son marché.

A défaut d'avoir satisfait à cette obligation, toutes les notifications relatives au présent marché sont valablement adressées au siège de son entreprise indiquée sur le CPS.

En cas de changement de domicile, le fournisseur est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage dans un délai de quinze (15) jours suivant ce changement.



Article 16 : Règlement des litiges.

Si, en cours d'exécution du marché, des difficultés, différends ou litiges surviennent avec le maître d'ouvrage et le fournisseur, ceux-ci s'engagent à les régler dans le cadre des stipulations des articles 81, 82, 83 et 84 du CCAG-Travaux.

Article 17: lieux de Livraison

Les livres objet du présent marché seront livrées et déchargées dans les locaux des services extérieurs figurant dans la liste ci-dessous aux jours et heures fixés par le responsable désigné par le maître d'ouvrage sans supplément pour frais de transport ou de manutention.

N°	Services Extérieurs	Ville
01	Direction de l'Enseignement Traditionnel et de la Lutte contre l'Analphabétisme dans les Mosquées	Rabat
02	Délégation régionale des affaires islamiques de Rabat Salé Kenitra	Rabat
03	Délégation régionale des affaires islamiques de Casablanca Settat	Casablanca
04	Délégation régionale des affaires islamiques de Tanger Tétouan Al Hoceima	Tanger
05	Délégation régionale des affaires islamiques de l'Oriental	Oujda
06	Délégation régionale des affaires islamiques de Souss Massa	Agadir
07	Délégation régionale des affaires islamiques de Guelmim Oued Noun	Guelmim
08	Délégation régionale des affaires islamiques de Béni Mellal Khénifra	Béni Mellal
09	Délégation régionale des affaires islamiques de Marrakech Safi	Marrakech
10	Délégation régionale des affaires islamiques de Fès Meknès	Fès
11	Délégation régionale des affaires islamiques de Darâa Tafilelt	Er-Rachidia
12	Délégation régionale des affaires islamiques de Laayoune Sakia Lhamra	Laayoune

Article 18 : Réception provisoire-Réception définitive

Les livres scolaires seront réceptionnés conformément aux prescriptions du présent C.P.S. et au bordereau des prix par le maître d'ouvrage après livraison totale desdits livres, qui établira un procès-verbal de réception provisoire et définitive basés sur les procès verbaux partiels de réception signés par le titulaire du marché et les responsables des services extérieurs désignés par le maître d'ouvrage.

Les livraisons seront effectuées par le fournisseur à ses frais et sous sa responsabilité, conformément au planning qui sera élaboré en accord avec l'Administration et ce, après la notification de l'approbation du marché.

Le prestataire devra fournir la totalité des livres scolaires objet du présent appel d'offres.

L'enlèvement et le remplacement des articles reconnus non conformes incombent également au prestataire.

La réception provisoire et la réception définitive des livres scolaires aura lieu à la fin de la livraison totale.

Le prestataire est tenu de livrer au maître d'ouvrage trois copies sur CD de bonne qualité en Indesign et en PDF assemblé (police+photo+ fichier) des livres scolaires à la fin de la livraison.



Article 19 : Assurance contre les risques.

A- Risque d'accidents : le titulaire du marché doit se conformer aux dispositions réglementaires en vigueur en matière d'assurance couvrant les accidents de travail, la responsabilité civile, les véhicules.

B- Risque de pertes et dommages : le titulaire du marché est tenu, préalablement à la livraison, de faire assurer à ses frais contre toute perte et tout dommage les livres scolaires destinés au maître d'ouvrage, et ce jusqu'à la livraison.

Article 20: résiliation du marché.

Dans le cas où le titulaire aurait une activité insuffisante en cas d'inexécution des clauses du marché, l'Administration le mettrait en demeure de satisfaire à ses obligations dans un délai qui ne doit pas être inférieur à quinze (15) jours.

Passé ce délai, si la cause qui a provoqué la mise en demeure subsiste, le marché pourra être résilié sans aucune indemnité. Il demeure entendu que les autres cas de résiliation prévus par le C.C.A.G.T sont applicables au présent marché.

Article 21: Frais d'enregistrement et de timbre.

Les frais d'enregistrement de l'original du marché sont à la charge du titulaire du marché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 22: Qualité.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que seul le livre scolaire de qualité sera accepté, celui présentant des défauts de fabrication, des caractéristiques incohérentes, ou d'une manière générale de mauvaise qualité, sera déclaré "non-conforme".



Article 23 : Bordereau des prix détail estimatif

Le présent appel d'offres ayant pour objet la conception, mise en page et impression de (17) livres scolaires de l'enseignement traditionnel au profit du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques - Lot unique -

N°.O	Désignations	Quantité	P.U (H.T)	P.T(H.T)
01	Conception, mise en page et impression du livre: كتاب التجويد السنة السادسة ابتدائي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 100 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m2 - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	6.500		
02	Conception, mise en page et impression du livre: كتاب الرسم والضبط السنة السادسة ابتدائي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 130 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m2 - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي	6.500		
03	Conception, mise en page et impression du livre: كتاب التجويد السنة الأولى إعدادي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 100 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m2 - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	4.500		
04	Conception, mise en page et impression du livre: كتاب التجويد السنة الثانية إعدادي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 110 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m2 - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	4.500		



05	Conception, mise en page et impression du livre: كتاب علوم القرآن السنة الثانية إعدادي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 140 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m² - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m² plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	4.500		
06	Conception, mise en page et impression du livre: كتاب علوم القرآن السنة الثالثة إعدادي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 126 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m² - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m² plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	4.500		
07	Conception, mise en page et impression du livre: كتاب القراءات السنة الأولى ثانوي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 144 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m² - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m² plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	3.000		
08	Conception, mise en page et impression du livre: كتاب أصول الفقه السنة الثانية ثانوي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 212 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m² - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m² plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	3.000		
09	Conception, mise en page et impression du livre: كتاب أصول الفقه السنة الثالثة ثانوي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 190 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m² - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m² plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	3.000		



10	كتاب التوقيت: Conception, mise en page et impression du livre: السنة الثانية ثانوي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 220 pages - Papier intérieur : Couché 115 grs - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	3.000		
11	كتاب المنطق: Conception, mise en page et impression du livre: السنة الثانية ثانوي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 140 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m² - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	3.000		
12	كتاب علوم الحديث: Conception, mise en page et impression du livre: السنة الثالثة ثانوي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 120 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m² - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	3.000		
13	كتاب الفرائض: Conception, mise en page et impression du livre: السنة الثالثة ثانوي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 200 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m² - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé - كتابة جميع الكلمات والآيات القرآنية برسم المصحف المحمدي.	3.000		
14	كتاب علوم القرآن: impression du livre: السنة الأولى إعدادي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 130 pages - Papier intérieur : : BS 80 grs/m² - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié -couleur intérieur :Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé	1000		



15	impression du livre: كتاب الفقه السنة الثانية إعدادي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 235 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m2 - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié - couleur intérieur : Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé	1000		
16	impression du livre: كتاب الحديث السنة الأولى ثانوي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 164 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m2 - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié - couleur intérieur : Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé	1000		
17	impression du livre: كتاب التفسير السنة الأولى ثانوي عتيق selon les caractéristiques suivantes: - format : 21x27 - Nombre de page : 179 pages - Papier intérieur : BS 80 grs/m2 - Papier Couverture : Couché deux faces 350grs/ m2 plastifié - couleur intérieur : Quadri recto/quadri verso - Couleur Couverture : Quadri Recto - Brochage : cousu Collé	1000		
Total H.T				
T.V.A (0%)				EXO
Montant T.T.C				

Arrêté le présent bordereau de prix détail estimatif à la somme de
dirhams (T.T.C).

ملاحظة: ستزود الوزارة - مديرية التعليم العتيق ومحو الأمية بالمساجد- شركة الطبع بنسخ إلكترونية من صفحات المصحف
 المحمدي بصيغ PDF



الجزء	3	نفقات الحسابات الخصوصية
المادة	1	برنامج محو الأمية بالمساجد وتأهيل التعليم العتيق
الفقرة	2	مصاريف التعليم العتيق
السطر	1	الإدارة المركزية



Royaume du Maroc
Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
Secrétariat Général
D.E.T.L.C.A.M

Cahier des prescriptions spéciales

Appel d'offres N°: 01/DETL/CAM/ DAE/ BHP /2021 Du 15/06/2021 Relatif à

La conception, mise en page et impression de (17) livres scolaires de l'enseignement traditionnel au profit du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques - Lot unique -.

Lu et accepté par le fournisseur (Mention manuscrite)	Le Ministre des Habous et des Affaires Islamiques ou son délégué administratif P. Le Ministre des Habous et des Affaires Islamiques et par Délégation Directeur de l'Enseignement Traditionnel et de la Lutte Contre l'Analphabétisme dans les Mosquées Signé: Abdelwahed BENDAOUD
Fait à..... Le.....	Rabat le 22 MAI 2021 Le.....

